

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 20/11/2024

Date d'affichage : 29/11/2024

N° Délibération : 33-11-2024

Présents : Mmes Chrystèle CATEL, Ophélie COUZEREAU ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Olivier DUMONT, Marino PEGORARO, Hervé PROYART, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : MM. Francis JULLIEN représenté par Frédéric BÉRULLIER, Gabriel LEFEVRE représenté par Ophélie COUZEREAU.

Absents : Mme Claire DACHICOURT non représentée et M. Jérémy DEVOS non représenté
Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

Secrétaire de séance : M. Frédéric BÉRULLIER est nommé secrétaire de séance.

DEL N°33-11-2024 Adhésion au service commun d'archivage :

Rapport de Monsieur le Maire :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-4-2,

Vu le Code du Patrimoine, notamment les articles L212-6, L212-6-1 et L212 et R 212-2,3,4

Vu l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2019 portant approbation des statuts de la CCALN,

Vu le recrutement sous contrat de projet de l'archiviste intercommunal et actant dans l'une de ses missions le principe de mutualisation avec les communes membres

Vu la délibération du 3 octobre 2024 du conseil communautaire de la CCALN

Vu l'accord des Archives Départementales en date du 26 juillet 2024

Monsieur le Maire présente la convention aux conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à la majorité, 9 voix pour**, (Mmes C. CATEL, O. COUZEREAU ; MM. F. BÉRULLIER, J. DEVOS, O. DUMONT représenté par F. JULLIEN, F. JULLIEN, G. LEFEVRE, M. PEGORARO représenté par M. VAN DE VELDE, V. RETOURNÉ, M. VAN DE VELDE) **et 1 voix contre** (V. RETOURNÉ) **approuve** les termes de la convention de mise en place et d'adhésion au service commun d'archivage **et autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Le secrétaire de séance

Frédéric BÉRULLIER



-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

-Pour extrait conforme, Morisel, le 29 novembre 2024.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 29 novembre 2024.